

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 3

Register: Offres et demandes commerciales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



OFFRES ET DEMANDES COMMERCIALES

Toute demande devra être accompagnée de deux coupons-réponses internationaux
Il ne sera donné suite qu'aux lettres remplissant cette condition

REPRÉSENTATIONS

REPRÉSENTANTS FRANÇAIS CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON SUISSE

- R. 3269 RÉGION PARISIENNE : petit outillage, de préférence pour la radio et l'électricité.
- R. 3273 FRANCE (à l'exception de : SAVOIE, HAUTE-SAVOIE, JURA, DOUBS, ISÈRE, RHÔNE et AIN) : aciers inoxydables, autres produits semi-finis de la métallurgie ; matériel et machines pour la métallurgie et la mécanique.
- R. 3281 LOIRE-ATLANTIQUE, MORBIHAN, FINISTÈRE, COTES-DU-NORD, ILLE-ET-VILAINE, MAINE-ET-LOIRE, SARTHE, MAYENNE, VENDÉE : articles de bonneterie (sous-vêtements, survêtements pour hommes, dames, enfants, en laine, coton ou fil).

COMMETTANTS FRANÇAIS CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN SUISSE

- R. 3261 SUISSE : tulle, dentelles pour robes, broderies.
- R. 3263 SUISSE : matériel de manutention : caisses et chariots à main.
- R. 3265 SUISSE : cravates.
- R. 3275 SUISSE : toile à matelas, toile pour bannes et corsets.
- R. 3279 SUISSE : peintures et vernis.

REPRÉSENTANTS SUISSES CHERCHANT A REPRÉSENTER UNE MAISON FRANÇAISE

- R. 3267 SUISSE : demi-produits en fer et acier.

COMMETTANTS SUISSES CHERCHANT UN REPRÉSENTANT EN FRANCE

- R. 3271 FRANCE : vernis de tout genre.
- R. 3277 FRANCE : tissus de soie.
- R. 3283 FRANCE : machines à piquer à aiguilles multiples.

MARCHANDISES

Ces offres et demandes sont faites sans garantie ni responsabilité de notre part et sous réserve de l'obtention, par les intéressés, des licences d'importation et d'exportation suisses ou françaises.

A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDANT EN FRANCE

Offres de produits suisses
22 : appareils de contrôle électronique pour brûleurs à mazout.

Demandes de produits français
24 : machines à ficeler les colis, automatiques ou semi-automatiques.
26 : cellule photographique micro-sondes.

A L'ATTENTION DE NOS MEMBRES RÉSIDANT EN SUISSE

Offres de produits français
28 : vis obtenues par forgeage à froid.
30 : tapis-brosse pour automobiles.
32 : caoutchouc naturel, caoutchouc synthétique et latex liquide.
34 : glycérines pures et glycérines à dynamite.

Demandes de produits suisses
36 : spectrographes enregistreurs automatiques pour dosage des impuretés dans le silicium.
38 : Di-chlor-Benzidine.
40 : fermoirs en métaux communs et anneaux à ressort en laiton pour la bijouterie.
42 : machines automatiques pour scier les petits profilés.



CHIFFRES • FAITS ET NOUVELLES

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Chambre de commerce suisse en France s'est réuni à Paris le 28 mars 1958, sous la présidence de M. J.-C. Savary.

Après avoir entendu un exposé du directeur général sur la situation actuelle des relations économiques franco-suisses, le Conseil s'est félicité de la réussite de la visite de l'Usine Saint-Gobain à Chantemerle. Puis il a examiné le projet d'un voyage d'étude des Chambres de commerce cantonales suisses auprès des Chambres de commerce départementales françaises, ainsi que son programme arrêté pour la semaine du 9 au 15 juin.

M. de Pury, trésorier, a présenté ensuite les comptes de l'exercice 1957. La date de la prochaine Assemblée générale de notre compagnie a été fixée au jeudi 29 mai.

M. Savary ayant assumé pendant six ans la présidence de la Chambre de commerce suisse en France, a fait part de son intention d'abandonner cette charge et a proposé M. Georges Reymond pour le remplacer. Les membres du Conseil, à l'unanimité, ont désigné M. Georges Reymond, président-directeur général de Geigy, qui sera élu en conséquence lors de l'Assemblée générale.

M. Léon Mathez a quitté la Chambre de commerce

Le Secrétaire général de notre Compagnie, M. Léon Mathez, a abandonné son activité le 31 mars, prenant sa retraite après trente-sept ans de service effectif. Sa collaboration est plus ancienne encore, puisqu'il a participé déjà, avant 1918, aux travaux qui précédèrent la création de la Chambre de commerce.

Au cours d'un dîner le Conseil d'administration a exprimé à M. Mathez sa profonde reconnaissance pour tout ce qu'il a entrepris, pour sa compréhension, sa fidélité et sa servabilité.

A notre tour nous tenons à dire et exprimer à M. Mathez nos sentiments d'affection et de gratitude.